

Mme Rebecca Ruiz
Cheffe du DSAS
BAP
1014 Lausanne

Lausanne, le 31 mars 2020

Le personnel du CHUV s'engage – l'employeur doit s'engager aussi

Madame la Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale,

Vous trouverez dans le document joint au présent courrier un tableau synthétique des problèmes rencontrés par le personnel et recensés par notre syndicat dans le cadre de la crise actuelle.

Outre les mesures demandées directement dans le document susmentionné, le SSP-CHUV demande au Conseil d'Etat de s'engager sur les demandes et revendications du personnel en trois temps.

1. Des demandes salariales ont été transmises au Conseil d'Etat par notre syndicat pour plusieurs fonctions du CHUV: elles concernent notamment les fonctions d'infirmières (et fonctions assimilées) ainsi que les assistantes sociales.aux. Ces demandes, déposées le 6 décembre 2019 et rappelées au Conseil d'Etat par courrier du 15 février 2020, sont restées sans réponse à ce stade. Selon nous, l'engagement actuel extraordinaire de ces personnels contre le COVID 19 devrait inciter le Conseil d'Etat à répondre positivement et rapidement à ces revendications salariales. Nous attendons donc une réponse positive à ces revendications déjà formulées.

2. Une lettre de revendications concernant plus spécifiquement la situation COVID 19 sera adressée au Conseil d'Etat prochainement. Nous estimons en effet qu'à l'engagement extraordinaire exigé du personnel doit correspondre un engagement extraordinaire de l'employeur en faveur de l'ensemble du personnel du CHUV.

3. Nous demandons que le Conseil d'Etat et la direction s'engagent aujourd'hui, mardi 31 mars, à ouvrir des négociations avec l'ensemble du personnel du CHUV pour traiter d'abord des questions les plus urgentes: vacances, reprise des heures, primes, indemnisation en temps, etc. Cette négociation devra également aboutir à un accord sur les embauches pour les mois et années à venir, embauches qui doivent garantir le fonctionnement des unités tout en permettant aux personnes qui se sont mobilisées contre le COVID 19 de récupérer en temps et en repos.



Nous estimons également que la situation actuelle montre l'importance centrale de l'hôpital public pour la population du canton. Dès lors, et au vu des sous-effectifs chroniques depuis trop longtemps, nous demandons qu'un plan d'investissement massif pour faire face aux besoins du personnel et de la population soit soumis par le Conseil d'Etat et négocié avec les organisations du personnel. Il s'agit de sortir de la logique d'austérité qui a frappé le CHUV depuis de nombreuses années et d'augmenter les dotations en personnel des services et unités. Un tel plan doit aussi intégrer des projections de crise sanitaire telle celle que nous vivons et les moyens nécessaires pour s'y préparer à partir des leçons tirées du COVID 19.

Dans l'attente de votre détermination par rapport à ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame la Cheffe du Département, nos meilleures salutations.

Pour le Syndicat des services publics
David Gygax
Secrétaire syndical

Copie.

M. P. Eckert, Directeur général du CHUV

M. A. Racciatti, Directeur des ressources humaines du CHUV